



UNIVERSITÉ
BOURGOGNE
EUROPE

BIENVENUE A L'UBE

Réussir ses études à l'UBE

Guide d'accompagnement Santé Handicap





BIENVENUE À L'UBE !

Les temps changent, les mentalités évoluent et progressivement les conditions s'améliorent. Il n'en reste pas moins que l'accès à l'université pour un jeune en situation de handicap s'impose comme une question majeure.

Votre arrivée à l'université est une étape importante. Elle l'est d'autant plus que vous avez des besoins spécifiques. La Mission Handicap est dédiée à votre accompagnement, en lien avec les UFR et le Service de Santé Etudiante (SSE).

Ce guide recense tous les dispositifs mis en place par l'UBE pour vous accompagner et faciliter votre quotidien dans les démarches liées à votre vie étudiante dans toute sa diversité.

Vous avez choisi l'UBE parce que vous avez des projets d'études et professionnels : nous nous engageons à vos côtés pour qu'ils se concrétisent.

Vincent Thomas
Président de l'Université Bourgogne Europe



Parce que chacun a le droit d'étudier dans les meilleures conditions et ce, quelles que soient ses difficultés ou ses problèmes de santé, la politique de l'Université Bourgogne Europe est placée sous le signe de l'inclusion et de l'humanisme.

En accord avec le Service de Santé Etudiante (SSE), la Mission Handicap et les équipes pédagogiques, sont engagées pour la réussite universitaire de chacun de nos étudiants.

Les nombreux dispositifs, les conditions humaines et matérielles proposés permettent d'accueillir et d'accompagner chaque étudiant ayant un problème de santé ou de handicap, tout au long de son cursus universitaire, jusqu'à l'insertion professionnelle.

Vanessa Vaizant
Vice-présidente Solidarité,
Handicap, Campus Inclusif



LES DÉMARCHES

Les aménagements d'études et d'examen peuvent être demandés pendant toute l'année universitaire en fonction des besoins (hors mesure particulières examens).

01 – Candidature (Janvier – Mars)

1

- Je prépare mon entrée à l'université.
- Je suis élève de terminale en situation de handicap, et je candidate via Parcoursup. Si je le souhaite, je peux remplir **une fiche de liaison** dans Parcoursup qui me permet de faire part des mes besoins spécifiques.

02 – Inscription (Juillet)

2

- Si je souhaite bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'aménagements particuliers durant mon cursus, je télécharge le bordereau de demande d'aménagements et les consignes.

03 – Inscription (Juillet)

3

- Je prépare les pièces justificatives requises pour constituer mon dossier de demande d'aménagements.

04 – Dépôt du dossier (Dès la rentrée en septembre)

4

- Je dépose mon dossier complet de demande d'aménagement auprès du Service de Santé Étudiante (SSE).
- J'informe ma scolarité du dépôt de ma demande.

05 – Évaluation et préconisations

5

- Le SSE étudie mon dossier et prend contact avec moi en vue de fixer un rendez-vous avec le médecin désigné par la CDAPH.
- Le médecin établit un avis médical précisant les aménagements nécessaires.
- Le SSE me remet trois exemplaires de ce document que je dois transmettre à la Mission Handicap, à ma scolarité et en conserver un exemplaire.

06 – Mise en place des aménagements

6

- La scolarité me notifie des aménagements retenus en fonction des préconisations médicales.
- Je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé tout au long de mon cursus.

Pour plus d'information et retrouver l'ensemble des documents :

Mission Handicap

- Maison de l'Université, Bureau R08, Esplanade Erasme, BP 27877
- 21078 Dijon Cedex, France
- **03 80 39 69 49**
- **mission.handicap@u-bourgogne.fr**

<https://www.ube.fr/etudier-en-situation-de-handicap/>





GARANTIR SES DROITS

Dans chaque académie, des **commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAAES)** garantissent le droit d'accès de tous les candidats à l'enseignement supérieur. Les candidats qui justifient d'une situation exceptionnelle peuvent solliciter le réexamen de leur candidature.

Si vous sollicitez un réexamen de votre candidature, la CAAES tient compte :

- des besoins d'accompagnement, de compensation, de soins, de transport ;
- de votre situation ;
- d'une reconnaissance, le cas échéant, de votre situation de handicap, de votre problème de santé ou trouble de l'apprentissage ;
- des modalités de prise en compte en matière d'accessibilité par les établissements.

Pour avoir accès à la CAAES

N° vert : 0 800 400 070

Via la rubrique « contact » de Parcoursup

caaes@ac-dijon.fr



ADAPTER LES ÉTUDES À MA SITUATION

Les aides humaines pour les cours :

- **La prise de note** : effectuée par un étudiant de la même promotion, permet à l'étudiant en situation de handicap de bénéficier de notes de cours de qualité, sous format numérique.
- **Le tutorat pédagogique** : vise à développer l'acquisition de méthodes de travail et la reprise des contenus des cours.
- **L'aide à l'utilisation des outils numériques** : vise à expliquer le fonctionnement du matériel mis à disposition des étudiants en situation de handicap (utilisation de casque « webcam », robot de télé présence...)



Les aides matérielles pour les cours :

- **Le robot Beam** permet aux étudiants de suivre les cours à distance en étant physiquement représentés par le robot dans la salle, ce qui favorise une interactivité plus complète dans la situation de cours sur site.

- **Ordinateurs portables**, dictaphones, salle adaptée à la Bibliothèque Droit-Lettres, **robot Beam**, casques anti-bruit, adaptateurs basse vision, logiciels pour les troubles DYS...

Les adaptations du cursus universitaire :

- **Ajout de semestres**
- **Dispenses d'assiduité**



Les aménagements des examens :



- **Le secrétariat d'examen** : lecture de l'énoncé et rédaction de la copie sous la dictée de l'étudiant.
- **Le temps majoré de composition** : selon les situations, il peut s'agir d'un tiers-temps, d'un sixième de temps ou d'un temps compensatoire.

Adaptation des sujets d'examens :

- **L'agrandissement des sujets d'examen**
(agrandissement de la police d'écriture, par exemple).
- L'adaptation des épreuves (mise à disposition d'ordinateurs, d'une salle à part pour composer sans stress...).

Des locaux adaptés :

- **Salle adaptée** à la BU
Droit-Lettres
- Bibliothèque « Le Cortex »





SITUATIONS PARTICULIÈRES

J'ai besoin de consulter un professionnel de santé

Je me rends au Service de Santé Etudiante (SSE)

Un médecin généraliste pourra m'adresser à : un médecin psychiatre, une sage-femme, des infirmiers(ères), un psychologue...

03 80 39 51 53

medecine-preventive@ube.fr

Je rencontre des difficultés familiales ou financières

■ Je prends rendez-vous avec le Service social du CROUS

www.crous-bfc.fr

■ Je prends rendez-vous avec le Centre de solidarité Étudiante (CSE)

07 64 74 05 37

accueil.solidarite@ube.fr



JE CHERCHE UN FINANCEMENT POUR MES ÉTUDES

- Les bourses d'enseignement supérieur



- Les bourses « 100% handinamique »



- L'aide de la Fondation GIVEKA



- La campagne « doctorat handicap »



LOGEMENTS ET TRANSPORTS

Je me loge

■ Les résidences universitaires du CROUS

Le CROUS propose des logements adaptés pour lesquels une demande logement adapté doit être réalisée, en complément du dossier social étudiant du CROUS.

Je me rends à l'Université Bourgogne Europe

En voiture

- Des places de parking sont réservées aux personnes en situation de handicap.
- Sur préconisation du SSE, je m'adresse au Responsable du bâtiment afin qu'il m'active ma carte étudiante pour accéder au parking.

En transport en commun

- Tram ligne T1.
- Bus ligne L5 ou L6.

Pour utiliser certains ascenseurs et plateformes d'élévation, une clé peut être retirée à la Mission Handicap (sur préconisation du SSE).



ATYPIE-FRIENDLY : UN PROGRAMME NATIONAL POUR UNE UNIVERSITÉ INCLUSIVE

Qu'est-ce qu'Atypie-Friendly ?

Atypie-Friendly est un dispositif qui accompagne les établissements universitaires pour mieux accueillir et soutenir les étudiants neuro-atypiques. L'objectif est de mettre en place des aménagements adaptés et de sensibiliser les enseignants et les professionnels aux spécificités de ces étudiants.

Quels sont les aménagements proposés ?

Atypie-Friendly vise à rendre les universités plus inclusives grâce à plusieurs dispositifs :

- Des outils pédagogiques adaptés aux besoins spécifiques des étudiants neuro-atypiques.
- Un accompagnement individualisé pour mieux gérer les défis académiques et administratifs.
- Une méthodologie inclusive pour favoriser l'accès aux cours et aux évaluations.

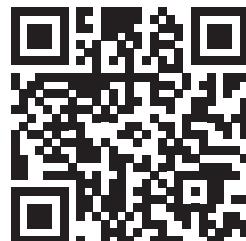
Comment en bénéficier ?

Si vous êtes étudiant(e) concerné(e) par des troubles cognitifs ou neuro-atypiques, vous pouvez :



- Visiter le site web dédié pour découvrir les établissements partenaires du programme Atypie-Friendly.
- Exprimer vos besoins auprès du SSE de l'UBE pour bénéficier d'adaptations pédagogiques et d'un soutien personnalisé.

Si vous êtes étudiant et que vous pensez pouvoir bénéficier d'un tel accompagnement, ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait être concerné, contactez la Mission Handicap de l'UBE ou consulter **atypie-friendly.fr**.





ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

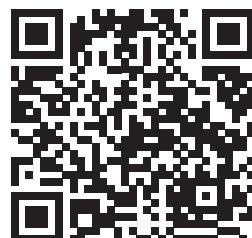
Je m'interroge sur mon orientation et mon insertion professionnelle

Des professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle vous accompagnent et répondent à vos questions d'orientation et vous conseillent sur votre projet professionnel. Pensez à venir consulter nos ressources documentaires ou à prendre rendez-vous !

Je construis ma recherche d'emploi

Le Pôle Formation vous propose différents services pour vous accompagner dans vos recherches de stage ou d'emploi. Des chargés d'orientation et d'insertion professionnelle vous accompagnent dans la rédaction de vos **CV** et de **lettres de motivation** et vous aident à préparer vos entretiens d'embauche.

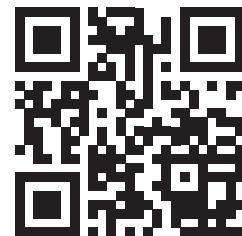
**Pour plus d'informations,
contacter :**
Point Info Etudiant
03 80 39 39 80
info.etudiant@ube.fr



Je cherche un emploi

Le DUO DAY

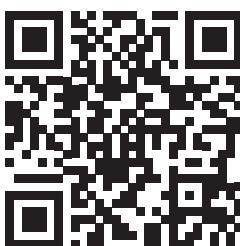
Je participe au DUO DAY en novembre et je passe une journée en immersion avec un pro, qui me montre son quotidien professionnel et me fait découvrir son activité.



www.duoday.fr

Le salon HELLO HANDICAP

Je participe au salon HELLO HANDICAP à l'automne : salon de recrutement dédié aux travailleurs handicapés. L'objectif est de faciliter les échanges, les prises de contact avec les entreprises et réduire les distances.



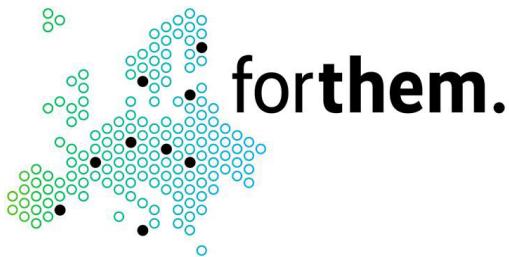
www.hello-handicap.fr



RELATIONS INTERNATIONALES

FORTHEM

L'Université Bourgogne Europe est membre fondateur de l'Alliance FORTHEM avec huit autres universités de pays européens: Allemagne, Finlande, Lettonie, Pologne, Italie, Espagne, Norvège et Roumanie.



L'Alliance FORTHEM a à cœur de rendre chaque dispositif accessible à toutes et tous, et le but est de travailler ensemble afin de bâtir l'université européenne de l'éducation. Beaucoup de choses se passent en hybride, ce qui facilite l'accès aux étudiants en situation de handicap, rencontrant des troubles de l'apprentissage ou des problèmes de santé. Aussi, chaque université FORTHEM propose un accompagnement spécifique selon les besoins.

FORTHEM : POUR EUX, POUR TOI !





JE SOUHAITE PRATIQUER UNE ACTIVITÉ SPORTIVE

■ Sport

Vous êtes étudiant(e) et vous souffrez de problème de santé, maladies chroniques ou douleurs ?

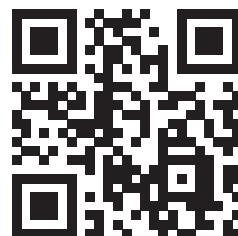
Participez à des activités physiques collectives et adaptées grâce au sport santé sur ordonnance.



JE VEUX CRÉER MON ENTREPRISE

■ H'up entrepreneurs

Accompagne les entrepreneurs en situation de handicap pour le succès de leur entreprise, avec une équipe de 180 professionnels bénévoles.





Le Service de Santé Etudiante (SSE)

6A rue Recteur Marcel Bouchard

21000 Dijon

03 80 39 51 53

medecine.preventive@ube.fr

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h00

Mission Handicap

Maison de l'Université

03 80 39 69 49

mission.handicap@ube.fr

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h00

L'espace internet Etudiant

www.ube.fr/espace-etudiant/



Avec le soutien de la

